

■ **PONT-REMY**

Après avoir évité la fermeture, la crèche va pouvoir se développer

Des travaux interrompus deux ans, une liquidation judiciaire... La crèche de Pont-Rémy est sortie de la crise grâce à sa reprise par un groupe privé. Le chantier a été relancé, et la crèche va s'installer dans ses locaux définitifs, s'agrandir, et embaucher.

Petite enfance. Sept mois après avoir évité la fermeture dans le cadre d'une liquidation judiciaire, la crèche de Pont-Rémy se porte bien. Après plus de deux ans de suspension, les travaux d'aménagement ont repris cet été, et devraient être terminés le 15 janvier. D'ici février, la crèche devrait donc, enfin, s'installer au rez-de-chaussée de l'ancienne Prévoyance Saint-Frères.

Les travaux ont repris cet été et se termineront mi-janvier

Cet emménagement, les parents et les salariés l'attendent depuis de longues années. Depuis son ouverture en 2016, c'est en effet à l'étage de ce grand bâtiment situé au cœur de Pont-Rémy que la crèche est installée : une autorisation provisoire a été donnée, dans une version restreinte de vingt places, en attendant que les travaux soient terminés.

Mais ce provisoire a duré bien plus longtemps que prévu. L'association qui portait ce projet de crèche s'est vite retrouvée dans l'incapacité de payer les entreprises, qui ont donc cessé les travaux. L'association a finalement été placée en liquidation judiciaire, et c'est l'avenir même



Dès la fin des travaux, prévue en début d'année, la capacité d'accueil passera de 20 à 35 enfants

de la crèche qui a été un temps menacée. En mai dernier, le tribunal acceptait enfin la proposition de reprise faite par la société Sogecrèche, groupe privé qui gère une quinzaine de crèches en France (dont une à Amiens).

La capacité d'accueil va augmenter dès février

Un soulagement pour les salariés, qui n'ont jamais perdu leur attachement à cette crèche. « Si je continuai à venir travailler pendant les quatre mois et demi durant lesquels je n'ai pas été payée, c'est parce que je croyais en ce projet,

souligne la directrice Aline Voivenel. Et c'est le cas de toutes les salariées. » Les six salariées ont toutes été reprises par Sogecrèche, et travaillent toujours à la crèche.

L'heure n'est d'ailleurs plus à la préservation de la crèche, mais à son développement. « Avec la fin des travaux, nous allons pouvoir occuper les 500 m² du rez-de-chaussée, se réjouit le président de Sogecrèche Thierry Cantet. Nous allons passer de vingt berceaux (le nombre d'enfants qui peuvent être accueillis en même temps, NDLR) à trente-cinq berceaux dans un premier temps. Pour cela,



Le président de Sogecrèche Thierry Cantet et la directrice Aline Voivenel suivent de près les travaux de la crèche à Pont-Rémy

nous embauchons quatre personnes supplémentaires. »

Les mêmes tarifs qu'une crèche municipale

Ce chiffre pourrait même passer rapidement à quarante-cinq, selon la demande, voire à cinquante. « Tout est prévu pour pouvoir augmenter la capacité sans faire de gros travaux », souligne Thierry Cantet.

Ce développement dépendra de la demande des familles. Le président de Sogecrèche se montre d'ailleurs confiant. « Nous pratiquons les tarifs des crèches municipales », annonce-t-il ainsi : en moyenne 1,50 € par heure et par enfant (0,5 à 2,50 €, selon le quotient familial).

Pour être viable financièrement, avec un coût si bas, la crèche de Pont-Rémy doit trouver des partenaires : collectivités ou entreprises. Le principe est simple : chaque partenaire peut réserver un certain nombre de réseaux, qui sont alors destinés prioritairement aux administrés ou salariés concernés. Premier

partenaire : la commune de Pont-Rémy, qui réserve actuellement vingt berceaux pour les Pont-Rémois.

Communes et entreprises peuvent « réserver » des places

« Cela ne veut pas dire que les familles des autres villages n'y ont pas accès, précise Thierry Cantet. Mais la crèche ne leur est ouverte qu'en fonction des disponibilités : les familles des communes ou entreprises partenaires sont prioritaires. » Le président de Sogecrèche met en évidence l'investissement modeste que cela représente pour les collectivités : 10 à 15 € par jour et par place.

« C'est un vrai service qui peut ainsi être proposé, sans avoir à investir dans la construction d'une micro-crèche », argumente encore le président de Sogecrèche. Sur un territoire de 10 000 habitants autour de Pont-Rémy qui ne compte qu'une unique crèche, voilà qui peut constituer un argument de campagne dans le cadre des élections municipales qui s'annoncent...

Olivier Bacquet

■ Contact : petsitspaapont@sogecreche.fr

→ **Un grand bâtiment symbolique**

La crèche est installée dans l'ancienne Prévoyance Saint-Frères de Pont-Rémy. Inutilisé depuis une dizaine d'années après la fermeture de la supérette, ce bâtiment de 500 m² au sol est représentatif de l'histoire locale, liée aux usines Saint-Frères. L'aspect extérieur du site est donc préservé, avec ses murs de briques datant de 1910, et ses grandes baies vitrées (qui ont été changées). « Elles sont de toute façon un vrai

atout pour la crèche », estime la directrice Aline Voivenel. Seul le portail en bois, très abîmé, sera remplacé.

La société Sogecrèche n'est aujourd'hui propriétaire que du rez-de-chaussée et d'une partie des dépendances (un grenier à blé et un ancien abattoir), et doit toujours louer l'étage (où la crèche est actuellement installée). Elle devrait à terme racheter l'ensemble du site.

→ **500 000 € de travaux**

En reprenant la crèche en mai dernier, Sogecrèche a largement revu le projet initial, repensant la disposition des locaux par rapport au projet initial. Disparue la grande colonne centrale, qui prenait trop de place : les 500 m² du rez-de-chaussée ont été repensés, comme le précise la directrice Aline Voivenel : « Il y aura un espace pour les tout-petits et un espace pour les plus grands, bien séparés. »

Trois dortoirs, deux grands espaces de vie, une salle de change, une biberonnerie, un bureau pour la directrice... La visite des locaux, encore en travaux, dévoile une crèche aux vastes espaces et très lumineuse. L'entrée principale se fera par la gauche de la Prévoyance : le vieux portail sera remplacé en début d'année. La société Sogecrèche a investi 500 000 € dans ces travaux depuis le mois de mai.

■ **LONG**



REPAS ET NOUVELLE SAINTE-CÉCILE POUR LA MUSIQUE LOCALE. La salle communautaire d'Ailly-le-Haut-Clocher a accueilli 90 convives à l'occasion du repas de la Sainte-Cécile, organisé par la fanfare de Long. Les musiciens ont élu leur nouvelle « sainte-patronne », qui les représentera en 2020: Céline Colson succède à la cymbaliste Isabelle Deroletz. La formation compte 15 membres qui répètent chaque mercredi. L'association souhaiterait accueillir de nouveaux barytons et trombones (contact : 06 77 99 32 97).

■ **À savoir**

■ **ÉRONDELLE**

De fil en aiguille. Jeudi 19 décembre, assemblée générale de l'association De fil en aiguille, à 16 h 30 dans la salle de la mairie d'Érondelle.

Colis des aînés. Samedi 21 décembre à partir de 14 h, distribution des colis aux domiciles des aînés d'Érondelle.

■ **L'ÉTOILE**

Arbre de Noël. Mercredi 18 décembre, arbre de Noël de L'Étoile : projection d'un film au cinéma de Saint-Ouen pour les 5/13 ans, spectacle à la salle des fêtes pour les plus jeunes jusqu'à 4 ans. Un goûter sera ensuite servi à tous, avec visite du Père Noël.

Loto. Dimanche 22 décembre, loto de Noël organisé par l'association festive de L'Étoile à partir de 14 h à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 12 h 30. 1,50 € le carton, 10 € les

huit. Réservations possibles au 06 86 70 93 63. Restauration et buvette.

Réveillon de la Saint-Sylvestre. Mardi 31 décembre, réveillon de la Saint-Sylvestre à partir de 20 h à la salle des fêtes de L'Étoile, soirée animée par DJ Seb. Repas adulte : 50 €. Repas enfant (moins de 12 ans) : 15 €. Inscriptions au 06 86 70 93 63.

■ **LIERCOURT**

Arbre de Noël. Vendredi 20 décembre, arbre de Noël à 18 h 30 à la salle des fêtes de Liercourt.

■ **HALLENCOURT**

Voyage des retraités de l'agriculture. Du 14 au 20 juin 2020, la section des retraités de l'agriculture du territoire d'Hallencourt organise un voyage d'une semaine en direction de Sainte-Maxime, Saint-Tropez, Roquebrune, Monaco. Ouvert à toutes les personnes intéressées par ce

voyage peuvent se renseigner auprès de Pierre-Yves Castaigne au 03 22 28 61 61 après 19 h, ou au 06 99 01 77 34.

■ **LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS**

Marchés. Mercredi de 8 h à 12 h, marché sur la place du Marquet. Vendredi de 17 h à 19 h, marché bio à la maison du marais.

Méditation. Mardi 4 janvier, 11 février, 17 mars, 7 avril, le CSA Longpré et environs propose des cours de méditation avec le professeur de hatha yoga Claude Henu, de 17 h à 18 h dans la salle orange de l'école maternelle de Longpré-les-Corps-Saints. Gratuit.

Séjour au ski. Du 15 au 22 février, le CSA Longpré et environs organise un séjour familial de ski. Tarifs : 450 à 530 € par personne, inscription pour le 31 décembre auprès de Danielle Roche (03 22 31 80 34) ou Anne-Sophie Mirouf (03 22 31 90 18).